

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

**DÉLIBÉRATION N° 22\_056**

**OBJET : AFFECTATION DU  
RESULTAT 2021 DU BUDGET  
ANNEXE COOPERATIVE  
LAITIERE**

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à 19 h,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**Date de la convocation :** mercredi 6 avril 2022

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 8 Votants : 32</p> <p><b>Résultat des votes :</b></p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Pierre BAFFERT, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR , Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Eric L'HERITIER, Claude COUX (Saint Christophe sur Guiers) ; Christiane BROTO-SIMON (Saint-Franc) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Évelyne LABRUDE (La Bauche) ; Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET (Saint-Laurent du Pont) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38) ;</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Nathalie HENNER à Jean-Claude SARTER, Mathias LAVOLÉ à Jean-Paul SIRAND-PUGNET, Véronique MOREL à Céline BOURSIER, Stéphane GUSMEROLI à Cécile LASIO, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Wilfried TISSOT à Pascal SERVAIS, Bruno STASIAK à Pierre FAYARD, Birgitta RENAUDIN à Raphaël MAISONNIER</p>
---	--

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

COMPTES ADMINISTRATIF 2021 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE				
	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION FONCTIONNEMENT	13 223.77 €	28 065.22 €	14 841.45 €
	SECTION INVESTISSEMENT	9 163.20 €	3 336.18 €	-5 827.02 €
<b>REPORTS</b>	Report en section de fonctionnement	0.00 €	30 704.41 €	30 704.41 €
	Report en section d'investissement	3 336.18 €	0.00 €	-3 336.18 €
	<b>TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)</b>	<b>25 723.15 €</b>	<b>62 105.81 €</b>	36 382.66 €
	<b>RESTES A REALISER</b>	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>RESULTAT</b>	SECTION FONCTIONNEMENT	13 223.77 €	58 769.63 €	45 545.86 €
	SECTION INVESTISSEMENT	12 499.38 €	3 336.18 €	-9 163.20 €
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>25 723.15 €</b>	<b>62 105.81 €</b>	36 382.66 €
	<b>EXCEDENT</b>		<b>36 382.66 €</b>	

AFFECTATION DES RESULTATS					
	CC CŒUR DE CHARTREUSE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
<b>INVEST</b>	REPORT		RESTES A REALISER 2021		
	RESULTAT 2020	-3 336.18 €	Déterminé	0.00 €	0.00 €
<b>FONCT</b>			Recettes		
		30 704.41 €		0.00 €	

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ - 32 POUR :

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-RI	affectation investissement	9 163.20 €
0 01-DI	reprise résultat inv	9 163.20 €
0 02-RF	reprise fonctionnement	36 382.66 €

Envoyé en préfecture le 25/04/2022

Reçu en préfecture le 25/04/2022

Affiché le 25/04/2022

ID : 038-200040111-20220412-22\_056-BF

**SLOW**

La Présidente,

- CERTIFIÉ sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 21 avril 2022,

La Présidente,  
Anne LENFANT

